

## **Complément à la prise de position de la FP quant à l'impact sur le paysage des installations productrices d'énergie éolienne**

### ***L'énergie éolienne est-elle vraiment une énergie douce?***

Il existe depuis quelques années une tendance allant se renforçant à promouvoir l'énergie éolienne en tant qu'énergie «douce», renouvelable, non polluante, correspondant par là pleinement aux objectifs du développement durable. Cette vision idyllique laisse songeur lorsqu'on examine d'un peu plus près les impacts liés à ce mode de production d'électricité et ses développements actuels en Europe et en Suisse.

### ***Une énergie renouvelable est-elle automatiquement une énergie «propre»?***

L'énergie éolienne est sans conteste une énergie renouvelable, au même titre que, par exemple, l'énergie hydraulique ou l'énergie solaire, et elle a l'avantage de ne pas produire de gaz à effet de serre. Mérite-t-elle pour autant qu'on la qualifie d'énergie propre, douce, non polluante? Le principal problème engendré par la production d'électricité à partir du vent est l'impact des éoliennes sur le paysage. De par leur taille, leur forme, le mouvement et le bruit du rotor, les reflets sur les pales, ces installations techniques ont des effets considérables sur un paysage, en particulier lorsqu'il s'agit de parcs d'éoliennes, qui constituent une source de pollution visuelle et sonore importante et peuvent donner un caractère industriel à toute une région. Un paysage pourvu de telles installations est dénaturé et transformé en décor de coulisse. Cette dominance est renforcée par l'implantation dans des endroits exposés (hauteurs, crêtes) qui permet de bénéficier de vents plus favorables. De plus, la volonté d'accroître le rendement entraîne une augmentation de la taille des éoliennes (140 m pour un rendement de 1-1.5 MW) qui ne semble pas devoir s'arrêter: des installations de plus de 170 m sont actuellement construites en Allemagne. Il est évident que ces conditions rendent très hypothétiques les possibilités d'intégrer les éoliennes dans le paysage, d'éviter ou réduire les impacts qui leur sont liés.

Quant à l'argument parfois entendu selon lequel les éoliennes sont élégantes et «enrichissent» le paysage, tels des moulins à vent des temps modernes, il est dépourvu de sens, d'autant plus que, pour des raisons techniques, elles sont généralement implantées dans des endroits encore proches de l'état naturel, que de telles installations gigantesques ne peuvent que dénaturer. Seules les grandes zones industrielles ou autres secteurs déjà fortement touchés par des infrastructures de grande taille (présence de nombreuses lignes à haute tension par exemple) seraient susceptibles d'accueillir des éoliennes sans que l'impact sur le paysage puisse être considéré comme fortement négatif. Aujourd'hui, des sites de haute valeur sont pressentis ou choisis, parce que la coïncidence des éléments favorables (vents suffisants et accessibilité) et d'atteintes préexistantes est introuvable. 25 ans après les implantations, quand il s'agira de les renouveler, ce critère sera satisfait.

### ***La perspective du développement durable peut-elle être invoquée?***

Bien que renouvelable et ne produisant pas de gaz à effet de serre, l'énergie éolienne, outre son impact sur le paysage, a un autre défaut: celui d'être intermittente. Au-dessous d'un certain seuil de vitesse de vent, les éoliennes ne tournent pas, ce qui peut représenter 30-40% du temps sur l'année. Il faut alors produire l'électricité d'une autre manière, notamment en faisant appel à des sources d'énergie non renouvelables (nucléaire, pétrole, gaz, charbon). L'effet positif attendu sur la réduction des gaz à effet de serre est donc insignifiant, d'autant plus que, même en hérissant toutes les crêtes d'éoliennes, on ne pourrait couvrir par ce biais qu'une part extrêmement faible des besoins énergétiques en Suisse. En revanche, l'effet sur le paysage serait loin d'être minime, alors que l'idée

même de développement durable nous invite à conserver au mieux nos ressources pour les générations futures. La plantation de séries de pylônes dépassant les 100 mètres et surmontés d'hélices gigantesques sur les endroits les plus exposés de nos crêtes est une curieuse façon de préserver cette ressource fondamentale qu'est le paysage. On ne peut pas parler dans ce cas d'une réduction de la pollution, mais du transfert d'une nuisance vers une autre: obnubilés par la perspective d'une réduction même très marginale des émissions de CO<sub>2</sub>, devons-nous accepter comme «mal nécessaire» une pollution visuelle et sonore autrement plus considérable? Le développement durable doit intégrer dans une même préoccupation la pollution atmosphérique et la protection de la nature et du paysage. Il convient donc de ne pas se laisser aveugler par un aspect seulement de la question et de procéder à une juste pesée des intérêts en jeu. Mettre l'accent sur les mesures d'économie d'énergie, sur la promotion de l'énergie solaire thermique et photovoltaïque, de la filière bois-énergie, se révélerait plus efficace et moins dommageable pour l'environnement que d'investir tête baissée dans l'industrie éolienne.

### ***Des conséquences positives pour l'économie?***

L'énergie éolienne n'est pas rentable en tant que telle et n'a à court terme aucune chance d'être concurrentielle sur le marché. Son fort développement dans certains pays d'Europe est le résultat d'un soutien artificiel des gouvernements qui ont décidé de promouvoir cette forme d'énergie renouvelable, réputée non polluante et facile à installer. Les retombées économiques locales positives sont insignifiantes, tant en ce qui concerne la conception et la réalisation des machines (qui sont en majorité importées du Danemark) qu'en matière de création d'emplois (moins de 0.6 emploi par MW installé). La comparaison de la Suisse, pays montagneux par excellence, où les vents sont faibles ou de régime turbulent, avec les pays européens plats et disposant de côtes océaniques, est une aberration lorsqu'elle est faite en termes quantitatifs d'équipement et qu'elle aboutit systématiquement à un «besoin de rattrapage» pour la Suisse.

Quant à l'argument touristique, c'est un non-sens: défigurer nos paysages, principal atout du tourisme en Suisse, en les couvrant d'éoliennes, n'attirera certainement pas les touristes étrangers, qui pour la plupart ne les connaissent que trop bien et cherchent plutôt à les fuir. Quant aux touristes suisses, après le premier effet de curiosité, ils se laisseront vite de venir contempler ces installations industrielles bruyantes. Dans les pays voisins, on constate que la présence d'éoliennes a au contraire tendance à réduire l'attrait touristique d'une région (avec tous les corollaires: baisse de fréquentation, baisse de la valeur des terrains, etc.), les vacanciers et excursionnistes recherchant avant tout le calme et des paysages préservés.

### ***L'absence momentanée d'une opposition organisée peut-elle être interprétée comme une forte acceptation populaire?***

La population est favorable aux énergies renouvelables, nombre de consommateurs sont disposés à payer plus cher pour du courant «vert» non polluant, l'offre doit être en mesure de satisfaire cette demande, clament les promoteurs des parcs d'éoliennes. Pourtant, des groupements d'habitants, conscients des nuisances qu'ils encourent, se forment déjà pour s'opposer aux projets prévus en Suisse. Dans les pays plus avancés dans ce domaine (par exemple au Danemark, en Allemagne, en France), la multiplication des parcs d'éoliennes suscite des réactions de plus en plus vives de la part des riverains et de diverses associations, qui dénoncent cette pollution visuelle et sonore qu'ils ressentent comme une agression et qui dénature le paysage et parfois nuit à leur activité économique. Au Danemark, pays pionnier de l'énergie éolienne, le gouvernement a même décidé d'arrêter totalement l'implantation d'éoliennes terrestres et de se concentrer sur l'«off-shore», les installations terrestres devant être démontées sans être remplacées lorsqu'elles arriveront en fin de vie. En Suisse, où un seul parc d'éoliennes (Mont Crosin) est actuellement en activité, le public est encore peu conscient des véritables impacts de cette forme de production d'électricité, mais nul doute que la multiplication de tels parcs entraînerait une modification de son attitude à ce sujet. Notre retard devrait nous inciter à profiter de l'expérience de nos voisins pour éviter de faire les mêmes erreurs et à réfléchir aux conséquences d'un tel développement avant de s'engager trop loin dans cette voie.